Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260407-2026_06_CCAS-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LASSY

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le **7 avril à 19h30**, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de LASSY, dûment convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier LE CHÉNÉCHAL, président du C.C.A.S.

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants : 16

Étaient présents ; Mme Véronique LEDUC, Mme Alexandra SAPIN, M. Hugues MOULARD, M. Jean-Yves BOURDEVERRE, Mme Céline DELGADO, Mme Marie MABILLE, M. François LE MERLUS, M. Gérard LEGEAY. Mme Jacqueline COURTEL, Mme Juliette COLOMBEL, Mme Laetitia BLOMMAERT, M. Bruno GANDON, M. Patrick GEFFARD, M. Eric LABILLOYE.

ABSENTS ayant donné procuration : Mme Nathalie CUNY a donné procuration à Mme LEDUC

ABSENTS : Mme Anne-Cécile GALLERAND,

SECRÉTAIRE Mme Véronique LEDUC

2026.06–ORGANISATION DU REPAS ANNUEL DES AINES

Le Président expose : Le CCAS de Lassy organise son traditionnel repas des aînés en fin d'année. L'état des lieux de la population fait apparaître :

- **175 bénéficiaires résidant à domicile** (incluant les 9 nouveaux nés en 1956 et déduisant les quatre personnes décédées.
- **8 bénéficiaires résidant en EHPAD**, portant l'effectif total à **183 personnes**.

Pour les 8 résidents en établissement, il est proposé de marquer la solidarité de la commune par la fourniture d'un colis individuel.

Pour l'organisation du repas en salle (175 convives potentiels), la salle des fêtes est bloquée pour le week-end du 12-13 décembre 2026. :

Le Conseil d'administration du C.C.A.S., après délibération, à l'unanimité des membres, décide :

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213501497-20260407-2026_06_CCAS-DE

- ✓ De prendre note de l'effectif total de 183 personnes éligibles aux actions de fin d'année.
- ✓ De valider l'organisation du repas en salle le dimanche 13 décembre
- ✓ L'attribution de **8 colis de** pour les résidents en EHPAD ou à domicile.

Pour extrait conforme,
En Mairie de LASSY, le 10 avril 2026
Le Président du CCAS,
Monsieur Didier LE CHÉNÉCHAL.

